



ARTICLE 1 :

INSCRIPTION - PARTICIPATION

Pour le 1er tour

Les inscriptions accompagnées des droits correspondants seront à faire parvenir au CD 71 avant le 29 Septembre 2005 dernier délai (attention obligations championnat seniors)

Pour les autres tours

Les inscriptions pour des équipes supplémentaires seront prises dans les 15 jours précédents les dates de chaque journée sans limitation de nombre. Ces équipes supplémentaires seront incorporées dans la division la plus basse.

Pour tous les tours confirmer impérativement le nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie avant le Jeudi soir précédant la compétition à :

Lucien CHALMANDRIER Tél: 03 85 56 24 95

E-Mail : lucien.chalmandrier@wanadoo.fr

Tous les joueurs et joueuses des catégories **BENJAMINS, MINIMES, CADETS, JUNIORS** (avec une limitation de classement à 799 points pour les JUNIORS) licenciés traditionnels *** FFTT peuvent participer au GRAND PRIX JEUNES qui comportera 5 journées pour 2 tableaux :

TABLEAU CJ (Cadets, Juniors) pour les Joueurs nés en 1988 , 1989, 1990, 1991

TABLEAU CM (Cadets, Minimes) pour les Joueurs nés en 1992, 1993, 1994 et après 1994

Les **JUNIORS** : Les joueurs ayant disputé 2 tours en 1ère phase et possédant un capital points supérieur à 799 pour la 2ème phase seront autorisés à poursuivre le Grand Prix Jeunes.

(Les **BENJAMINS** étant autorisés à jouer dans le **TABLEAU CM** sous réserve de l'article 5)

(Les **MINIMES** étant autorisés à jouer dans le **TABLEAU CJ**)

ARTICLE 2 :

DEROULEMENT

Chaque journée est traitée individuellement comme le critérium fédéral, mais le décompte de points pour titres et challenge se fera sur les 5 tours (article 8)

Pour la première journée : les X équipes du TABLEAU CJ et du TABLEAU CM seront réparties en fonction des résultats de la saison 2004-2005 sauf cas spéciaux qui seront traités par la commission départementale des jeunes.

Pour les 4 autres journées : les équipes sont placées en divisions D1 D2 D3 suivant le classement de la journée précédente, X équipes (suivant nombre d'inscriptions) forment la D1 , les autres forment la D2, voir la D3 si besoin.

ARTICLE 3

MONTEES - DESCENTES

Les 2 premières équipes de D2 montent en D1, de D3 en D2, les 2 dernières équipes de D1 descendent en D2, de D2 en D3

ARTICLE 4 :

RAPPEL OBLIGATIONS

Les équipes évoluant en Nationale , Régionale , Départementale 1et 2 doivent posséder au moins trois jeunes licenciés CADETS ou MINIMES disputant jusqu'à son terme une compétition par équipes de leur ligue ou de leur département (Article 30 page 21 des règlements sportifs)

POUR R1 - R2 - R3 - D1 - D2 : Participation minimum de 3 joueurs à 8 rencontres/équipes au cours des 5 journées du GP Jeunes

POUR D3 : IDEM ou 1 JA1, sauf nouveaux clubs 1ère saison

ARTICLE 5 :

COMPOSITION DES EQUIPES

2 joueurs par équipe, au plus simple une équipe se compose de 2 joueurs de la catégorie concernée . **1 équipe devra être obligatoirement complète**

Restriction dans la composition des équipes :

Pas de Benjamin et Benjamine dans le TABLEAU CJ

ATTENTION la participation des Joueurs (et joueuses) nés en 1996 et après n'est autorisée que pour les journées ne comportant pas de Grand Prix Détection (sauf joueurs désignés CDJ)

ATTENTION : Voir article "BRULAGE" et double surclassement .

TOUTES les filles pourront participer à ces championnat sans aucune restriction unisexe.

ARTICLE 6 :

ORGANISATION DES RENCONTRES

Elles auront lieu le Dimanche, appel des joueurs à 8H45 , début compétition 9H00
ou appel des joueurs à 9H45 , début compétition 10H00 (suivant le nombre d'équipes)

La tenue des joueurs devra être règlementaire.

Les rencontres seront organisées sur site unique pour chaque catégorie ou division

Un responsable du site sera désigné par la commission des jeunes

Les rencontres se joueront sur une table - **2 simples, 1 double, 2 simples** (formule Coupe Davis)

La rencontre s'arrêtera au "score acquis"

Les feuilles de rencontres seront celles à 2 joueurs , elles devront être correctement remplies (No de licence , nom des clubs , lieu, date et N° du tour, etc)

ARTICLE 7 :

BRULAGES ENTRE EQUIPES JEUNES

Le brûlage sera le même que celui du championnat Messieurs , voir art 17 page 15 et 16 des règlements "sportif" fédéraux édition 2004 .

Un numéro sera donné à chaque équipe jeunes , dans l'ordre, TABLEAU CJ 1,2,3 etc....., TABLEAU CM 1,2,3 etc...

La limitation sera de trois rencontres consécutives ou non au titre d'une même équipe , ou d'équipes différentes :

Exemple : un joueur ayant joué 3 rencontres en équipe 3 ne pourra plus jouer en équipe 4

BRULAGES ENTRE EQUIPES JEUNES ET SENIORS

Après réunion clubs/CD71 du 19 Septembre 1997 , la décision a été prise de ne plus tenir compte du brûlage avec le championnat Senior, **toutefois la règle est maintenue qu'un jeune ne peut participer qu'à une seule rencontre dans le même Week-end.**

Lorsqu'un jeune joueur participe à plus d'une rencontre au titre d'un même week-end de championnat pour des équipes différentes , la première participation dans l'ordre chronologique est admise , les autres sont à retirer avec toutes les conséquences qui en découlent .

ARTICLE 8 :

CLASSEMENT, DECOMPTE DES POINTS TITRES

Pour chaque tour, le nombre d'équipes de chaque catégorie étant connu les équipes marqueront les nombres de points de leurs places, divisions D2 à la suite des D1.

EXEMPLE : dernière équipe TABLEAU CJ marque 1 point, Avt dernière 2 points etc...

Le classement sera donc proportionnel au nombre de points

Pour le classement général les points des 5 tours seront additionnés

TITRES par équipes

CHALLENGES TABLEAU CJ et TABLEAU CM

CHALLENGE toutes catégories